



Le CDASL est une association de citoyens de Larchant (ou de ses environs) qui affirment aujourd'hui leur liberté d'expression en s'opposant au projet d'une usine de méthanisation à côté du village. Avec presque 250 adhérents, il est difficile de synthétiser toutes les motivations, différentes, selon les sensibilités de chacun.

Il y a des adhérents qui s'opposent au projet parce qu'ils ont peur :

- Des odeurs, confirmées par l'ADEME dans son "Guide pratique – la Méthanisation en 10 questions" qui représente et défend cependant le lobby des méthaniseurs. En effet, l'installation a été prévue à 500 mètres des premières habitations du Chapitre de Larchant, sans aucune étude au préalable des vents et de la situation géographique du village.
- Des accidents potentiels (les chiffres font peur : en moyenne beaucoup plus qu'un accident par site/par an). Toujours à 500 mètres !
- De la chute de la valeur immobilière. Ce sont les notaires qui avertissent les acheteurs potentiels du projet d'usine de méthanisation ce qui donne à ces derniers la possibilité de se rétracter ou de procéder à une renégociation du prix compte-tenu du risque de nuisances encouru. Un acheteur non prévenu a le droit de se retourner contre le vendeur à la suite de la vente. Et quand les nuisances sont avérées, la valeur des biens baisse. Le CDASL n'y est pour rien !
- Des risques de pollution de la nappe phréatique.

D'autres craintes sont s'exprimées :

- Certains adhérents trouvent aberrant dans le contexte actuel de crise sanitaire, économique et sociale, que des cultures soient utilisées pour produire de l'énergie plutôt que pour produire de l'alimentation (il y a déjà des gens qui souffrent de la faim en France, il y en aura certainement plus sous peu, et notre réponse "civique" est de réduire cette production NON alimentaire)
- Certains estiment que le "biogaz" (qui n'a rien de bio) n'est pas une réponse au réchauffement climatique: la combustion au gaz émet du CO₂ ! Et il y aura plein de camions (émettant du CO₂ !) qui vont faire des allers-retours vers l'usine, les "intrants" seront produits grâce à des engrais chimiques (NON BIO), produits émettant du CO₂ !
- Certains pensent que les sommes énormes impliquées ne devraient pas être gaspillées pour transformer des agriculteurs en chimistes ou industriels, mais plutôt à ECONOMISER l'énergie, en aidant les propriétaires à mieux isoler leurs maisons individuelles. Combien de travaux d'isolation pourrait-on financer avec l'argent public attribué sous forme de subventions pour ce projet ?
- Certains se demandent pourquoi faire cette usine à Larchant ? Pourquoi GRDF n'a pas contacté les habitants si comme le promettent les porteurs de projet il y aurait une possibilité d'avoir le gaz à Larchant ?

Et d'autres adhérents n'ont simplement pas confiance dans la démarche de ces 3 agriculteurs :

- Les préconisations de l'ADEME pour ceux qui veulent se lancer dans un projet de méthaniseur insistent sur le fait qu'un consensus avec les voisins doit être trouvé AVANT de poser un permis de construire. Pourquoi, au contraire, tout a été fait en cachette ? Ces agriculteurs disent qu'ils ne peuvent pas bien communiquer sur le projet à cause de la crise sanitaire, mais il a été lancé en 2018. Les prémices du projet datent de 2016 !
- Ils soutiennent que ce type de méthanisation ne provoque pas d'odeur, ni durant le processus de décomposition en gaz, ni lors de l'épandage. Mais c'est l'ADEME qui admet que "des odeurs peuvent provenir des déchets avant méthanisation".
- Ils nous écrivent que les intrants ne seront que d'origine végétale, mais dans le permis de construire on peut lire que 33% des effluents peuvent être des sous-produits agricoles et agro-industriels variés, ça veut dire quoi exactement ?
- Ils nous traitent de menteurs et insinuent que personne d'entre nous n'a jamais visité un site de méthanisation. On vous donne juste un conseil : n'allez jamais visiter un site au jour convenu par eux pour une visite où tout va bien : allez tout simplement questionner les gens qui vivent dans les environs de ces sites, et vous verrez directement....

Au CDASL nous ne pensons pas être des "illuminés". Nous avons simplement mis sur la table une problématique liée à un projet gardé secret pendant des années.

Chacun est libre de s'exprimer sur ce projet. A ce propos, il y en a parmi nous qui se demandent pourquoi les banderoles qui avaient été faites pour manifester notre opposition au projet ont été déchirées ou volées. L'association CDASL veut coordonner pacifiquement toutes les sensibilités de ses adhérents, qui ont payé une cotisation puisqu'ils NE veulent PAS que ce projet voie le jour.

COMITE DE DEFENSE, D'ACTION ET DE SAUVEGARDE DE LARCHANT

Association loi 1901 Inscrite sous le N° w774002573 Préfecture de Seine et Marne - Siège social en Mairie de Larchant

Facebook : <https://www.facebook.com/larchant> Instagram : [defendons_larchant](https://www.instagram.com/defendons_larchant) Site : <https://cdasl.fr/> Email : cdasl.larchant@gmail.com